

Compagnie des Carabiniers du Prince

Année de création : 1817

Autorité de rattachement : Département de l'Intérieur

Statut du dirigeant : militaire

Adresse :

Caserne des Carabiniers 5 boulevard de Belgique
MC 98000 MONACO

Site Web : <https://carabiniers.gouv.mc/>



Histoire

La principauté de Monaco est gouvernée par la dynastie des Grimaldi depuis 1297.

Le 14 février 1793, la Convention nationale décrète que « la ci-devant principauté de Monaco est réunie au territoire de la République (française), et fait partie du département des Alpes-Maritimes ». Rebaptisée Fort Hercule, la cité accueille des gendarmes français.

Le 30 mai 1814, le premier traité de Paris rend la principauté au Prince.

La compagnie des Carabiniers du Prince est créée le 8 décembre 1817 sous le règne du Prince Honoré IV (par son fils, Honoré Grimaldi, duc de Valentinois, administrateur de la Principauté) pour la protection de la Principauté de Monaco.

Le 26 janvier 1904, le Prince Albert I^{er} signe une ordonnance sanctionnant la dissolution de la Compagnie des gardes. Le prince confie alors la garde du palais et de sa famille aux carabiniers. L'ordonnance spécifie que « le service fait par la Compagnie des gardes serait exécuté dorénavant par la Compagnie des carabiniers qui prendrait la dénomination de Compagnie des carabiniers du Prince ».

En 1952, le Prince Rainier III crée l'escorte motocycliste dotée de motos Harley Davidson WLA de 1942. En 1978, la « fanfare de la Compagnie des Carabiniers du Prince » est fondée. La compagnie a pour saint protecteur Sébastien fêté le 20 janvier. Sa devise est « Honneur, Fidélité, Dévouement ».



En 2017, le corps des Carabiniers du Prince fêtera son bicentenaire. Le musée « des Princes et de Leurs Gardes », situé à la caserne des Carabiniers, retrace l'histoire de la création de Corps.

Organisation

Le commandement de la Compagnie des Carabiniers du Prince se situe à la caserne des carabiniers, 5 boulevard de Belgique.

Formations spécialisées

- Une formation musicale composée de 24 carabiniers-musiciens placés sous la direction d'un major. Elle s'est appelée « Fanfare de la Compagnie des Carabiniers du Prince » en 1978, puis « Orchestre des carabiniers du Prince » en 2014. La richesse et l'éclectisme de son répertoire lui permettent de se produire lors des cérémonies officielles et à l'occasion de manifestations sportives et de concert publiques. Depuis 1989, elle représente S.A.S. le Prince Souverain à l'étranger, dernièrement l'Orchestre a participé à deux prestigieux Tatou militaires, à Edimbourg (2017) et Moscou (2018).
- Une équipe de plongeurs sous-marins. Elle est régulièrement sollicitée pour intégrer des dispositifs de sécurité, et participer à diverses missions de secours lors des compétitions de voile dans les eaux monégasques. Elle participe aussi à des observations scientifiques, notamment pour l'étude de la pollution en Méditerranée.
- Un peloton motocycliste chargé des missions journalières et des escortes du souverain ou de chefs d'États en visite à Monaco.



Missions

Bien que la défense de Monaco soit placée sous la responsabilité de la France, la Principauté maintient une Force Publique dont les sapeurs pompiers et les Carabiniers du Prince font partie. Ces derniers sont plus spécialement chargés d'assurer la garde du Palais.

Ils veillent aussi à la sécurité du souverain et de ses proches ainsi qu'à l'exécution des lois.

Ils participent au maintien de l'ordre public et fournissent les services d'honneur. Le Palais est gardé en permanence par deux sous-officiers, un brigadier et huit Carabiniers. La relève de la garde, effectuée tous les jours à 11 heures 55, est annoncée par un élément musical (deux tambours, deux trompettes). La Compagnie des Carabiniers du Prince assure les services d'honneur en grande tenue.

Sur « réquisition », elle escorte le corps judiciaire.

Elle participe aux cérémonies officielles, civiles et religieuses, aux prises d'armes et défilés. Elle assume également diverses missions de service public.

Avec la création au sein de l'unité du secourisme militaire, la compagnie des Carabiniers du Prince met en œuvre les ambulances de la Croix-Rouge monégasque. Elle prend part, à ce titre, à la sécurité des importantes manifestations sportives ou artistiques qui ont lieu dans la principauté, nécessitant des moyens de secours et d'évacuation.

Elle participerait le cas échéant à la mise en œuvre des plans de secours, plan Rouge ou plan ORMOSE (Plan d'organisation monégasque des secours).

Personnel

Forte de 124 militaires, l'Unité est composée de 3 officiers, 19 sous-officiers et 97 brigadiers et hommes du rang. Les Carabiniers du Prince sont recrutés parmi des candidats qui remplissent les conditions suivantes :

- être célibataire jusqu'à la fin de la période probatoire ;
- être de nationalité française ou monégasque ;
- être dépourvu de tatouage apparent ;
- être doté d'un excellent état de santé et d'une bonne condition physique ;
- mesurer entre 1,80 m et 2,00 m ;
- être âgé de 19 ans à 27 ans ;
- être titulaire du permis B.

Au moment de son incorporation, le carabinier signe un premier contrat de 5 ans qui n'est validé qu'après une période d'instruction et une période de confirmation au cours desquelles aptitude et motivation sont vérifiées. Cette confirmation intervient normalement au bout d'un an, mais peut être prolongée d'une, voire deux années probatoires.

Le Carabinier peut poursuivre sa carrière par engagements successifs de 5 ans, jusqu'à l'âge de 55 ans, sous réserve de continuer à remplir toutes les conditions d'aptitude. L'avancement au mérite permet à un certain nombre de carabiniers d'accéder aux différents grades de sous-officiers. Cependant, le très faible taux de renouvellement de ces postes implique que 50 % des militaires terminent leur carrière comme Carabinier de première ou seconde classe.

Principaux équipements

- Armement : Glock 17, fusils d'assaut M16A2, M4A1.
- Véhicules : motos BMW 1200RT et BMW GS 800 - Renault Master, Renault Kangoo et Minibus.



Coopération

La compagnie des carabiniers entretient d'excellentes relations avec la gendarmerie française et notamment avec la compagnie de gendarmerie de Menton.

